



A.L.R.S.
Association Le Restaurant Social
Associu U Ristorante Sociale

Compte rendu de l'AG du 15 mars 2019
Tenue dans les locaux du restaurant social

Le président, Hugues Alladio, a ouvert la séance à 18 h 15.

Associations Présentes : AVA BASTA (Alain Sorba) - LA CROIX ROUGE FRANÇAISE (Pierrette Calendini et Angèle Liegault) - LE FOYER de FURIANI (Danielle Drag) - A FRATELLANZA (Jean-Claude Vignoli et Marie-Madeleine Dussol) - LA MAISON DU SACRE CŒUR (Joséphine Fanucchi) - LE SECOURS CATHOLIQUE (Hugues Alladio, Michel Kemel et Jeanine Murati).

Excusée : Bérangère Anziani-Ferracci pour le CCFD.

Partenaires invités : Erica Meloni, coordinatrice salariée du Restaurant social – Valérie Lanzilotta, Evelyne Mari, Marie-Jo Massei et Marie-Lou Perry, bénévoles de l'association – Germaine Bourdais, déléguée régionale du Secours Catholique.

(Cf. annexe 1 : feuille de présence).

1 - Approbation du compte rendu de la dernière AGO en date du 10/10/2018.

Le compte rendu de l'AG du 10/10/2018 a été adopté à l'unanimité.

2 - Approbation du rapport moral de l'association.

Le président, Hugues Alladio, a présenté le rapport moral de l'association (*Cf. annexe 2 : rapport moral 2018*) qui s'est conclu ainsi : « *Comme vous pouvez le constater, l'année 2018 démontre, par la fréquentation croissante du restaurant, le succès et la nécessité d'une telle structure à Bastia. Par ailleurs, ce succès, bien médiatisé, a permis à nos financiers institutionnels et privés de se rendre compte de la charge de l'investissement pour bénéficier d'un local aux normes et de se montrer généreux. Cette générosité va permettre à l'association, en 2019, d'équilibrer son compte administratif et ainsi d'avoir une situation financière saine* ».

Dans le cadre des échanges qui ont suivi la lecture du rapport moral, Michel Kemel, du Secours Catholique, a demandé à ce que les bénéficiaires du restaurant social s'investissent dans l'AG ou dans l'association, comme cela était écrit dans le projet associatif. Le Secours Catholique insiste particulièrement sur ce point : la possibilité de créer un groupe de réflexion avec les bénéficiaires. Ainsi, Germaine Bourdais et Alain Sorba y travailleront ensemble tous les 2 mois. Par suite, l'AG mandate le bureau pour travailler sur ce point.

Enfin, le rapport moral 2018 a été adopté à l'unanimité.

4 - Approbation du rapport financier et du rapport d'activité.

La trésorière, Danielle Drag, a présenté le rapport financier et le rapport d'activité 2018 (*Cf. annexe 3*).

- *S'agissant du rapport financier*, au niveau des investissements, il reste à régler 30 650 € de factures. Toutefois, au sein des ressources, il reste toujours en attente de paiement du reliquat de la subvention d'investissement 2016 de la CDC, soit 7 190 €. Par ailleurs, pour éponger la dette de l'association en section investissement, une subvention exceptionnelle de 30 000 € a été accordée par la CDC en décembre 2018.

Au niveau du fonctionnement, les subventions de la DDCSPP et de l'ex département de la Haute-Corse ont permis de bien remplir la mission de l'association. S'agissant, des dépenses,

l'essentiel est représenté par la rémunération de la coordinatrice salariée du Restaurant social. En effet, dès lors que les repas sont pris en charge par la Corse centrale de restauration, l'association a un minimum de dépense quant à l'achat des matières premières.

Par ailleurs, au niveau des ressources de fonctionnement, il est également prévu une participation financière de 1 € pour les personnes qui le peuvent. Toutefois, le montant de cette participation a fait débat au sein de l'AG. Par suite, mandat a été donné au bureau d'établir une méthodologie pour connaître les revenus des bénéficiaires et établir une grille de participation au prix du repas. Par ailleurs, la déléguée du Secours catholique, Germaine Bourdais, propose une " monnaie resto-social " en contrepartie d'une participation des accueillis au fonctionnement du restaurant. Ce projet sera examiné lors des rencontres bimestrielles avec Alain Sorba.

- *S'agissant du rapport d'activité*, en 2018, le Restaurant social a servi 3 159 repas, sur 10 mois d'ouverture. L'âge des bénéficiaires se situe entre 3 et 82 ans. La fréquentation du Resto Social est aléatoire, cela peut varier de 18 à 39 personnes par jour. Une majorité de personnes vient régulièrement, certaines tous les jours. La majorité des accueillis est sans domicile fixe mais le restaurant est fréquenté régulièrement par des personnes isolées et des familles.

Par la suite, le rapport financier et le rapport d'activité 2018 ont été adoptés à l'unanimité.

5- Approbation du budget 2019.

La trésorière a présenté le budget 2019 (*cf. annexe 4*) qui a été adopté à l'unanimité.

6 - Élection des membres du bureau.

L'article 6 des statuts précise que : "*L'association est administrée par un bureau composé de 3 à 7 membres n'appartenant pas à la même association adhérente*".

Les 4 membres du bureau sortant se sont représentés. Par ailleurs, à la suite de l'appel à candidature, Mme Joséphine Fanucchi, représentant La Maison du Sacré Cœur, s'est également présentée. L'ensemble de ces personnes a été élu à l'unanimité.

Ainsi, ont été élus au bureau de l'association aux fonctions suivantes :

- Président : Hugues ALLADIO, Secours Catholique ;
- Vice-président : Alain SORBA, Ava Basta ;
- Trésorière : Danielle DRAG, Le Foyer de Furiani ;
- Secrétaire : Marie-Madeleine DUSSOL, A Fratellanza.
- Membre : Joséphine FANUCCHI, La Maison du Sacré Cœur.

Par ailleurs, il a également été décidé qu'outre la coordinatrice salariée du restaurant social, Erica Meloni, un représentant des bénévoles (ou son suppléant) désigné par l'AG assisterait dorénavant, sans voix délibérative, aux réunions du bureau.

Ainsi, ont été élues à l'unanimité comme représentantes des bénévoles assistant au bureau de l'association :

- Mme Marie-Jo MASSEI, titulaire ;
- Mme Valérie LANZALOTTI, suppléante.

7 - Mode de fonctionnement du restaurant social.

La coordinatrice, Erica Meloni, a fait le point sur le fonctionnement du restaurant social. Ainsi, il en ressort que ce dernier fonctionne bien. Il y a une bonne relation avec le prestataire de service, la Corse centrale de restauration. De même, la relation avec les bénévoles est excellente. Enfin, même si quelques difficultés sont survenues, aucun problème n'est également à signaler avec les bénéficiaires. A ce propos, conformément au projet associatif, le bureau a mis en place un

règlement intérieur qui sera affiché au sein du restaurant afin que tout le monde en ait connaissance.

A la suite de cette présentation, une bénévole, Marie-Jo Massei, a proposé de faire du tri sélectif. Ainsi, le bureau a été mandaté d'étudier la question en se rapprochant du SYVADEC.

8 – Chantiers à venir.

1 - Mise en place d'un chantier d'insertion en 2020 :

A la suite des difficultés financières rencontrées par l'association l'année 2017, il avait été décidé de suspendre cette mission. Toutefois, comme la situation s'est assainie en 2018, sur proposition du bureau, l'AG a approuvé la mise en place du chantier d'insertion en 2020. Dans ce but, la coordinatrice, Erica Meloni, suit une formation de Conseiller en Insertion Professionnelle au CFA de Corte. Ensuite, dès le mois de juin, le bureau va prendre contact avec la DIRECTEE et Cap Emploi pour trouver des jeunes en situation d'insertion par l'activité économique.

2 - Animation pour et par nos accueillis :

Dans le cadre du projet associatif, il était prévu que des animations soient proposées aux bénéficiaires à la fin du repas afin de prolonger dans l'après-midi ce moment de convivialité. Celle-ci va progressivement être mise en place en 2019. A ce titre, un projet d'atelier d'écriture animé par une bénévole doit être présenté prochainement à la mairie de Bastia.

Fin : 20h00.

Le Président,

La secrétaire,

Hugues ALLADIO

Marie-Madeleine DUSSOL